

DOSSIER

Compter les migrations internationales ? Quelques réflexions à propos des statistiques produites en France et en Amérique latine

Françoise Dureau

Cette contribution sera organisée en trois temps :

1) Pourquoi des « chiffres » ? Ce qui renvoie à deux questions : Pourquoi compter ? Compter pour comprendre et compter pour agir sur le phénomène lui-même ou sur ses effets ; Pour qui compter ?

Institutions nationales vs institutions locales (en particulier les institutions ayant en charge la gestion des métropoles).

2) Pourquoi des chiffres de « l'immigration » et donc exclure ceux de « l'émigration » ?

Il semble paradoxal de ne compter que les entrées. Dans un certain nombre de cas, ce sont les effets d'une émigration massive qui importent : au niveau national (Uruguay, Colombie) ou au niveau local (Bogota). J'évoquerai donc la mesure de l'émigration dans les recensements des pays latino-américains (Uruguay, Colombie, Chili).

3) Au-delà du sens de la migration (entrée-sortie), une question de fond se pose, celle de la notion de résidence, notion de base du rattachement des hommes aux lieux opéré par la statistique, en particulier dans les recensements.

J'évoquerai cette question en considérant : d'abord la saisie de la résidence dans les recensements ; puis la saisie des systèmes résidentiels des individus à partir de quelques enseignements issus de deux projets de recherche (METAL¹ et MEREV²) et troisièmement, les innovations développées en France dans « l'Enquête nationale Transport ».

¹Programme « Mobilités entre métropoles européennes et recompositions des espaces de vie » (2007-2011), financement ANR, UMR Géographie-cités et UMR Migrinter. Coordination de l'équipe Migrinter Christophe Imbert. Terrains : Berlin, Bruxelles, Lisbonne, Londres, Paris.

²Programme « Métropoles d'Amérique latine dans la mondialisation : reconfigurations territoriales, mobilité spatiale, action publique » (2007-2012) financement ANR-AIRD programme « Les Suds aujourd'hui ». Équipe pluridisciplinaire de vingt-sept chercheurs dont la moitié sont latino-américains, coordination Françoise Dureau. Terrains : Bogotá, São Paulo, Santiago du Chili.

Cette réflexion s'appuie sur deux projets collectifs, menés respectivement en Europe et en Amérique latine, par des équipes pluridisciplinaires (géographes, démographes et spécialistes d'autres sciences sociales) et qui partagent la même posture générale : l'étude des pratiques de mobilités spatiales est menée non pas seulement pour elles-mêmes, mais aussi pour comprendre les dynamiques des grandes métropoles.

Mon propos tire également parti de différentes sources, qui présentent des réflexions sur la mesure des migrations et des autres formes de mobilité spatiale dans les recensements de la population, en particulier :

- des synthèses publiées par le Centre latino-américain et caribéen de démographie (CELADE) de Santiago, notamment celle présentée en 2008 par Juan Chackiel (2008) ;
- deux rencontres organisées en 2004 à Nogent sur Marne, par Valérie Golaz et moi-même, dont les actes sont disponibles dans la collection « Les numériques du Ceped » : « La plurirésidence », UR 6 de l'INED et UR 13 de l'IRD (juin 2004) et « Mobilité et résidence », CEPED (novembre 2004).

Des « chiffres »

Pourquoi compter ?

La production d'informations répondant à des finalités scientifiques - **compter pour comprendre** - est marquée par la tension entre deux objets : comprendre les comportements individuels (approche démographique) ou les dynamiques des lieux (approche géographique). En outre, se pose la question des lieux : l'intérêt porte-t-il sur le pays ou la ville ?

S'il s'agit de **compter pour agir**, ce peut être pour agir sur le phénomène lui-même, c'est-à-dire « contrôler » la migration (entrées ou sorties) ; ou pour agir sur

certaines conséquences du phénomène (par exemple, répondre à la demande de logement ou de services publics en matière d'éducation, de santé, de transport).

Pour qui compter ?

Nous sommes dans une situation paradoxale : les systèmes nationaux de statistique restent complètement orientés vers la production d'informations pour des institutions nationales, alors que le contexte de décentralisation des pouvoirs et des compétences produit un besoin grandissant d'informations à un niveau local. Ainsi, on ne dispose que de très peu d'informations relatives, par exemple, aux mobilités internes aux grandes villes, qui concentrent pourtant une part croissante des populations - et des richesses - du monde.

Ce paradoxe se pose dans des termes particuliers si l'on considère la migration internationale. La production locale d'informations dans les grandes villes est très focalisée sur des phénomènes « locaux », dont la gestion relève directement de choix urbanistiques (les déplacements quotidiens intra-urbains par exemple). Elle ne prend que peu en considération un phénomène relevant d'une autre échelle, tel que celui de la migration internationale. Or, les métropoles sont des lieux importants de la migration internationale et des investissements internationaux et les « gouvernements métropolitains » ont un pouvoir important, tant en termes de ressources pour produire de l'information qu'en termes de définition de politiques spécifiques. Ce sont des acteurs « qui comptent » dans la production de l'information sur la migration internationale et dans la définition de politiques ou dans la mise en œuvre d'actions en direction des migrants internationaux pour attirer certains immigrants (élites) et capter, canaliser les investissements des émigrés.

Les chiffres de « l'immigration »

Les situations migratoires diffèrent largement entre la France et l'Amérique latine. Cependant, en France comme en Amérique latine, on ne peut réduire la dynamique migratoire à l'arrivée et à l'installation d'immigrants.

Très schématiquement, l'Amérique latine est marquée par une migration vers les États-Unis et vers certains pays européens (en particulier l'Espagne, jusqu'à récemment) et l'importance des migrations entre pays de la région :

- existence de couples migratoires (Colombie-Venezuela, Bolivie-Argentine) ;
- processus d'attraction ou d'expulsion de certains pays, à certains moments, selon leur situation économique et politique (par exemple, le Venezuela) ;
- transit par le Mexique pour une partie de la migration vers les États-Unis.

En 2005, on estime à 3,3 millions le nombre de Colombiens résidant à l'étranger (pour une population de 45 millions d'habitants, soit 8 % de la population totale du pays). Si l'on considère Bogota seulement, on compte 9 % d'émigrants en 2005. L'histoire migratoire colombienne est marquée par plusieurs vagues d'émigration : dans les années 1960-1970, l'émigration, qui touche plutôt des secteurs populaires, est principalement dirigée vers le Venezuela et secondairement vers les États-Unis et Panama. Dans les années 1980, les États-Unis sont le principal lieu de destination de l'émigration depuis la Colombie. À partir des années 1990, on observe une diversification des flux d'émigration, en direction du Canada, de l'Australie et de l'Europe. La crise économique et politique de la fin des années 1990 se traduit par une intensification de l'émigration notamment des classes moyennes et supérieures vers les États-Unis, l'Espagne, le Venezuela et l'Équateur. L'émigration augmente très fortement : quasiment un million d'émigrants sont sortis de la Colombie entre

1995 et 2000. Les flux depuis Bogota se distinguent de ceux du reste du pays : l'émigration depuis la capitale colombienne est moins dirigée vers l'Espagne, et davantage vers les États-Unis, le Canada, l'Australie et le reste de l'Europe (hors Espagne).

En France comme en Amérique latine, l'enjeu réside dans la connaissance des mouvements internationaux de population qui touchent les territoires, de leur intensité, et de leurs caractéristiques :

- géographiques (vers/depuis où : quels pays, quelles localités, quels quartiers de métropoles ?) car raisonner de pays à pays est insuffisant ;
- temporelles (rythmes des circulations et des installations) ;
- et sociales (qui migre ?).

Compter l'immigration dans les recensements latino-américains

On retrouve en Amérique latine les questions classiques relatives :

- au lieu de naissance (et à la date d'arrivée dans le pays pour les nés à l'étranger) ;
- au lieu de résidence antérieur et à la durée dans la résidence actuelle ;
- au lieu de résidence X années avant le recensement (le plus souvent, cinq ans).

À partir de ces trois lieux, sont identifiées quatre situations individuelles :

- non migrant : les trois lieux sont identiques (ce qui ne signifie pas que les individus n'ont effectué aucune migration. Une émigration peut avoir été suivie d'une immigration) ;
- migrant ancien : le lieu de recensement est le même que le lieu occupé cinq ans auparavant, tout en étant différent du lieu naissance ;
- migrant récent : le lieu naissance est identique au lieu occupé cinq ans avant, mais différent du lieu de recensement ;
- migrant multiple : les trois lieux sont différents ;

- migrant de retour : le lieu de naissance est celui du recensement, mais diffère du lieu occupé cinq ans avant.

Comme le note Juan Chackiel (2008) : « *En el caso de la migración, se mide lo que se define* »³. Le découpage géographique et l'échelle temporelle (le nombre d'années entre les moments où l'on repère le lieu de résidence) ont un effet direct sur la mesure du phénomène. En outre, du fait de la mortalité, on ne mesure que les mouvements des personnes encore vivantes au moment du recensement. Au-delà de ces limites, bien connues, de la mesure de stock de migrants à partir des recensements, mention doit être faite d'une pratique de plus en plus courante dans les recensements : l'application du questionnaire complet seulement à un échantillon de la population. De ce fait, l'un des principaux avantages du recensement (la possibilité, liée à son exhaustivité, de produire des statistiques pour des unités spatiales de petite taille) peut être remis en cause. Il devient ainsi difficile de disposer d'informations à un niveau géographique très désagrégué.

Dans les figures qui suivent, nous montrerons une série de cartes issues de la question sur le lieu de résidence cinq ans avant le recensement : leur réalisation suppose l'accès à une information précisément localisée.

Les cartes de la figure n°1 et celles des figures suivantes, ont été produites dans le cadre du projet METAL. L'ensemble des cartes réalisées pour les trois villes étudiées (Bogota, Santiago, São Paulo) à partir des deux derniers recensements disponibles dans chaque pays sont disponibles sur Internet⁴.

Ces premières cartes mettent en évidence la concentration des migrants récents dans certains lieux de la capitale du Chili :

- le centre, quartier de réception de la migration péruvienne et bolivienne, dans de l'habitat dégradé ;
- le « cône » du nord-est, qui concentre l'essentiel de l'habitat de haut standing, pour les migrants des pays développés.

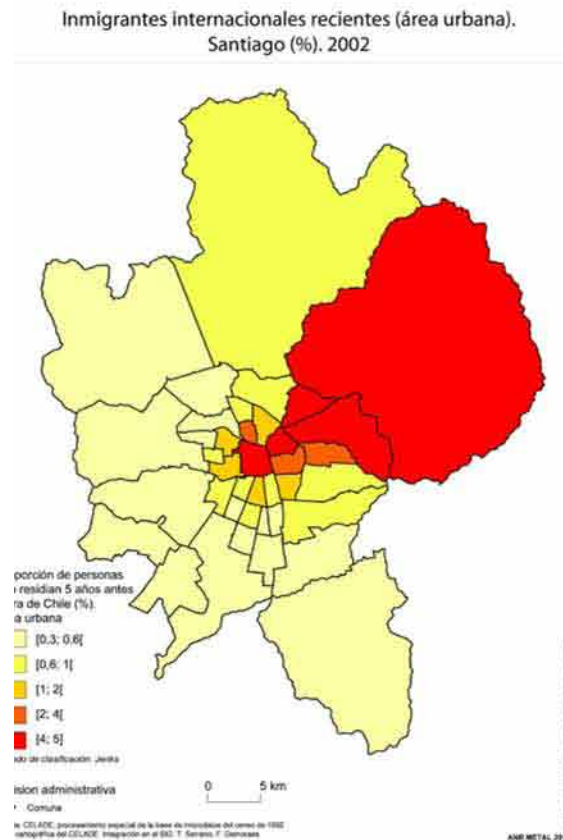
On observe une segmentation des zones de réception de la migration internationale, selon le niveau socio-économique des migrants. Chacun des flux s'insère dans des segments différents du marché du logement de la ville.

La figure n°2 présente le même type de carte, mais cette fois-ci à Bogota, dans une ville où le poids de l'immigration internationale est bien moindre qu'à Santiago du Chili. Entre 1993 et 2005, on observe une réduction du poids de l'immigration internationale. Aux deux dates, les migrants sont concentrés dans les quartiers de haut standing, au nord-est de la capitale colombienne.

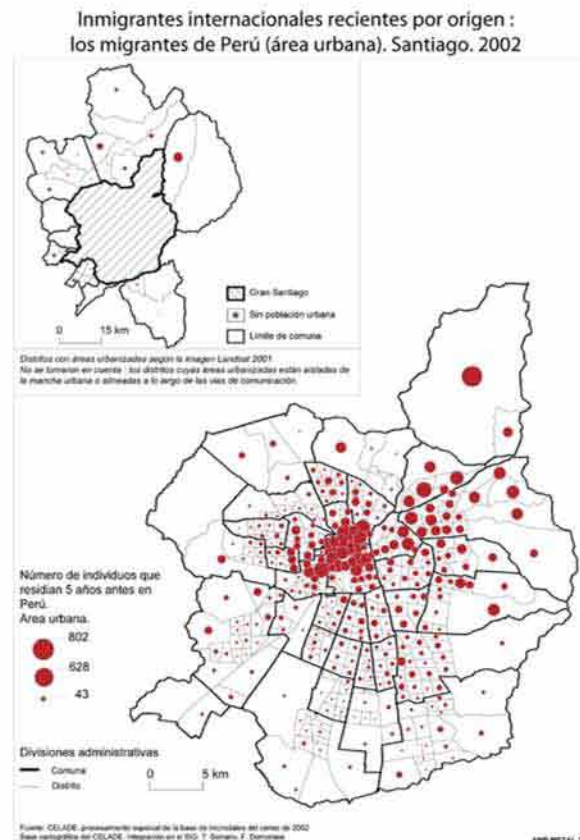
³« Dans le cas de la migration, est mesuré ce qui est défini » (traduction : Françoise Dureau).

⁴<http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/metal/webmaps.html>

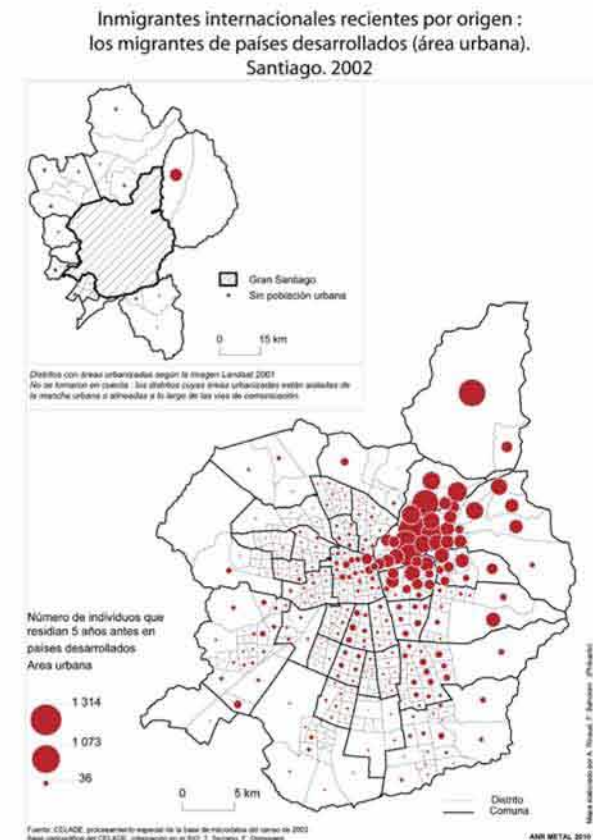
Figure n°1 : Cartes des immigrants récents à Santiago du Chili (2002).



Toutes origines



Pérou



Amérique du Nord, Europe
et autres pays développés

Figure n°2 : Cartes des immigrants récents à Bogota : 1993 et 2005.

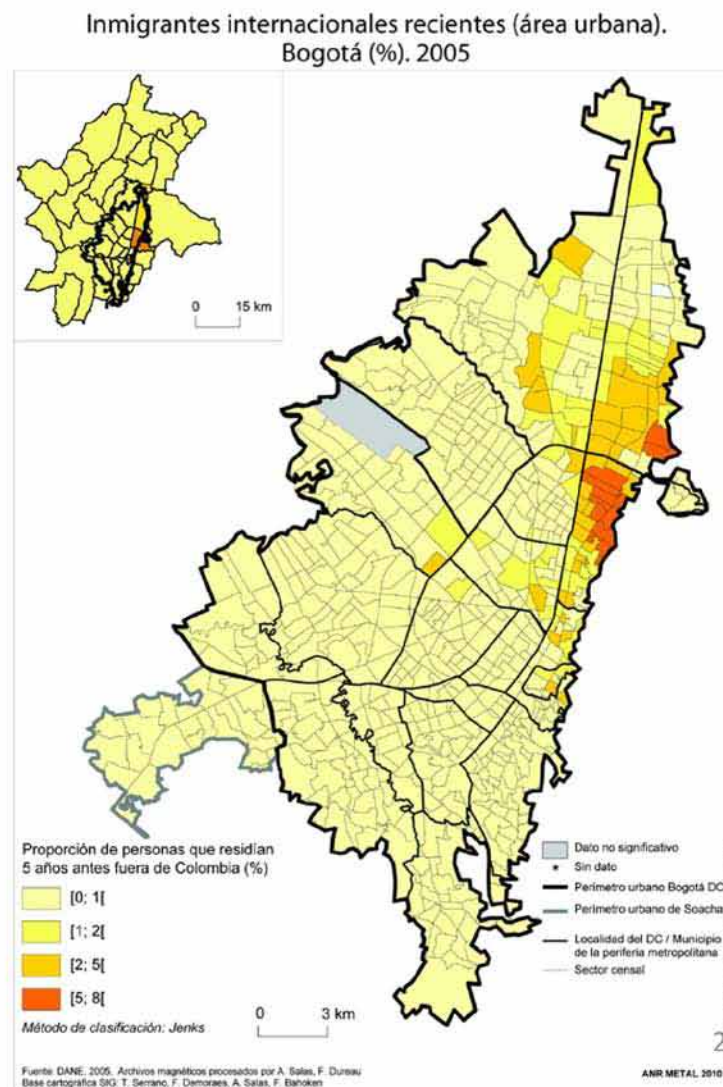
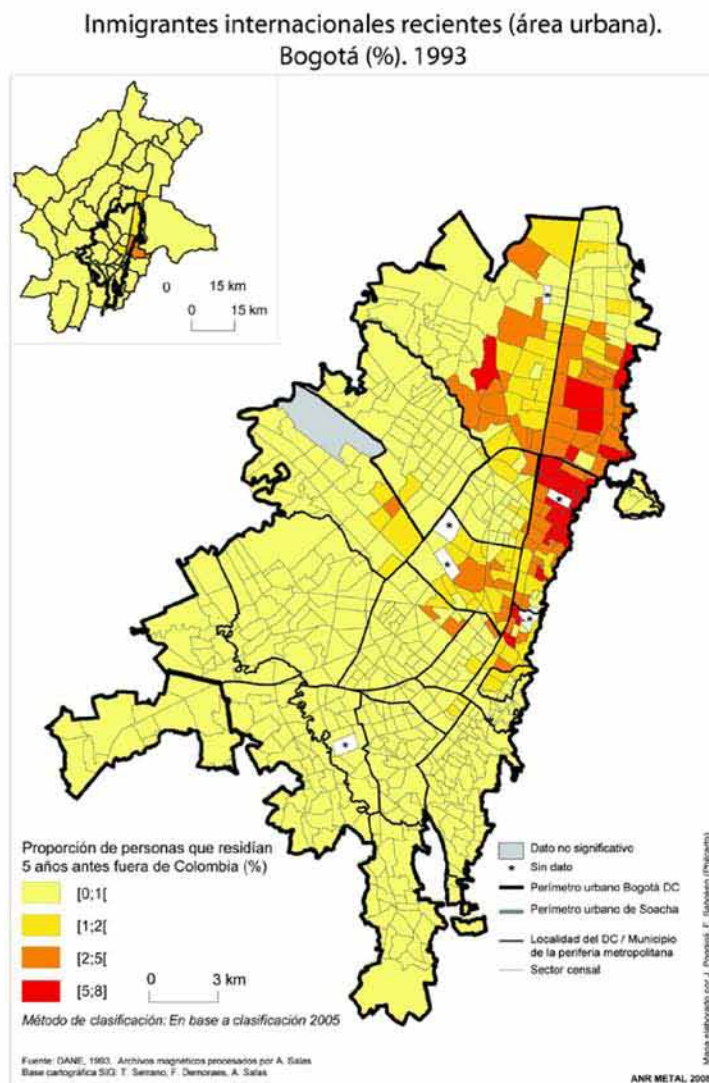
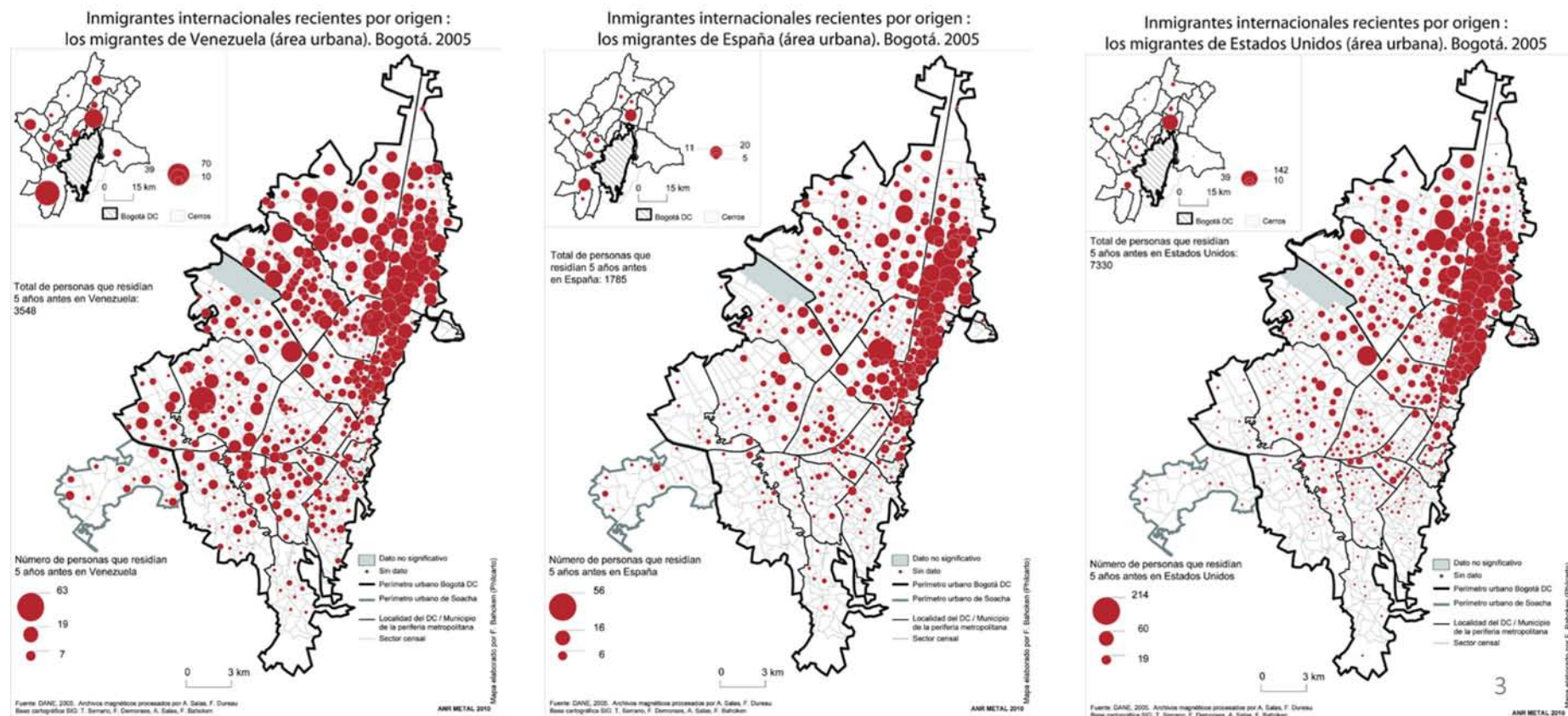


Figure n°3 : Cartes des immigrants récents à Bogota selon le pays de résidence antérieur (2005).



À partir des résultats du recensement colombien de 2005, nous avons cartographié le nombre d'immigrants récents résidant en 2005 à Bogota, selon le pays de résidence en 2000 (Figure n°3).

Attention : dans la carte des immigrants en provenance des États-Unis, les cercles ont des superficies qui ne suivent pas la règle de proportionnalité employée dans les deux autres cartes (migrants depuis le Venezuela et l'Espagne).

La migration en provenance du Venezuela, composée principalement de classes moyennes, correspond à deux flux : l'émigration depuis le Venezuela de jeunes adultes fuyant le régime d'Hugo Chavez (beaucoup d'entre eux sont des entrepreneurs) et la migration « de retour » de Colombiens ou de leurs enfants émigrés au Venezuela dans les années 1960-1970.

Compter l'émigration dans les recensements latino-américains

Nous avons vu que compter l'émigration constitue un enjeu important en Amérique latine. Une première solution correspond aux « méthodes directes » : le nombre d'émigrants est appréhendé à partir des immigrants comptabilisés dans les recensements des autres pays. Le projet *Investifación de la Migración Internacional en Latino América* (IMILA) (CELADE-UIESP) offre les résultats de l'exploitation des recensements depuis les années 1960 jusqu'aux plus récents. Sont disponibles les matrices origine/destination de migrants entre pays latino-américains, calculées pour cinq dates (la dernière correspond à 2006). Les méthodes indirectes reposent sur deux types de questions.

Le premier type de questions concerne les enfants vivants : il s'agit d'interroger les femmes de quinze ans et plus sur leurs enfants vivants qui résident à l'étranger. Ces questions sont généralement incluses dans le module du questionnaire portant sur la

fécondité. Cette procédure employée dans certains recensements latino-américains des années 1980 (par exemple en 1985 en Uruguay), a généralement été abandonnée dans la vague des recensements des années 2000 (sauf en Haïti). Un avantage est de capter les émigrants sans critère d'appartenance à un ménage recensé dans le pays d'origine. Mais cette méthode présente aussi des limites importantes :

- ne sont captés que les enfants émigrés des femmes vivantes et n'ayant pas émigré ;
- on comptabilise des émigrants sur la durée de la vie, sans information sur la date ou le lieu de l'émigration.

Le second consiste à interroger les individus recensés sur les membres de leur ménage résidant à l'étranger : cette question a été introduite dans huit recensements réalisés au cours des années 2000 en Amérique latine (dont la Colombie en 2005). Cette méthode produit une sous-estimation des émigrants : ne sont pas comptés les émigrants appartenant à des ménages dont tous les membres ont émigré ou sont décédés, ou ceux dont le ménage a éclaté. On observe également une sous-déclaration des émigrés pour masquer leur migration illégale ou la réception de remises par le ménage enquêté. En outre, il est difficile d'identifier précisément qui faisait ou non partie du ménage, si le départ est ancien.

Le tableau, dressé par Alicia Maguid en 2008 (annexe n°1), précise la méthodologie employée dans les huit pays latino-américains qui ont inclus une mesure de l'émigration dans leurs recensements des années 2000. En dehors de la Colombie, tous sont localisés en Amérique centrale. Le Mexique est le seul pays qui a inclus une mesure des migrants de retour. Au Honduras, l'enjeu était d'évaluer les effets d'un désastre naturel (l'ouragan Mitch d'octobre 1998) en matière de migration internationale.

L'annexe n°2 présente les recommandations du CELADE pour la

vague des recensements des années 2010, présentées en annexe de la publication relative au recensement uruguayen de 2010 (Malacar, 2009). La figure n°1 (annexe n°2) montre les recommandations pour mesurer la migration interne et internationale. La figure n°2 (annexe n°2) précise les recommandations du CELADE pour la vague des recensements des années 2010, en ce qui concerne la mesure de l'émigration internationale.

L'annexe n°3 est un extrait du questionnaire du recensement colombien de 2005 qui présente les questions posées pour capter l'émigration internationale. Onze pays de destination sont proposés : y figurent les principaux pays de destination de l'émigration colombienne (Venezuela, États-Unis, Espagne) et six autres pays latino-américains, aux côtés de pays sensiblement moins importants pour l'émigration colombienne (comme le Canada et l'Australie).

Cette carte (Figure n°4) relative à l'émigration récente est issue de l'exploitation des données recueillies à l'aide des questions présentées dans la figure précédente.

Par rapport aux cartes des immigrants, on observe une distribution spatiale bien différente. Celle-ci traduit le caractère diffus de l'émigration, qui touche des ménages résidant dans tous les types de quartier (du plus haut standing aux quartiers populaires), ce qui témoigne de la diversité sociale de l'émigration récente colombienne. Toutefois, on note que l'émigration récente ne touche pas les quartiers plus pauvres de la ville (à l'extrême sud-ouest). Il s'agit du phénomène classique de sélectivité de la migration (les plus pauvres ne disposent pas des ressources pour émigrer).

La résidence en question

Cette troisième partie évoque la question du rattachement des hommes aux lieux par la statistique. Dans la plupart des collectes démographiques, la résidence est définie comme le lieu où l'individu « a coutume d'habiter », le plus souvent considéré comme unique. C'est à travers ce filtre de la résidence unique et permanente que l'analyse de la mobilité spatiale a longtemps été limitée aux seules migrations correspondant à un transfert de résidence, laissant donc dans l'ombre toutes les autres formes de mobilités temporaires ou circulaires.

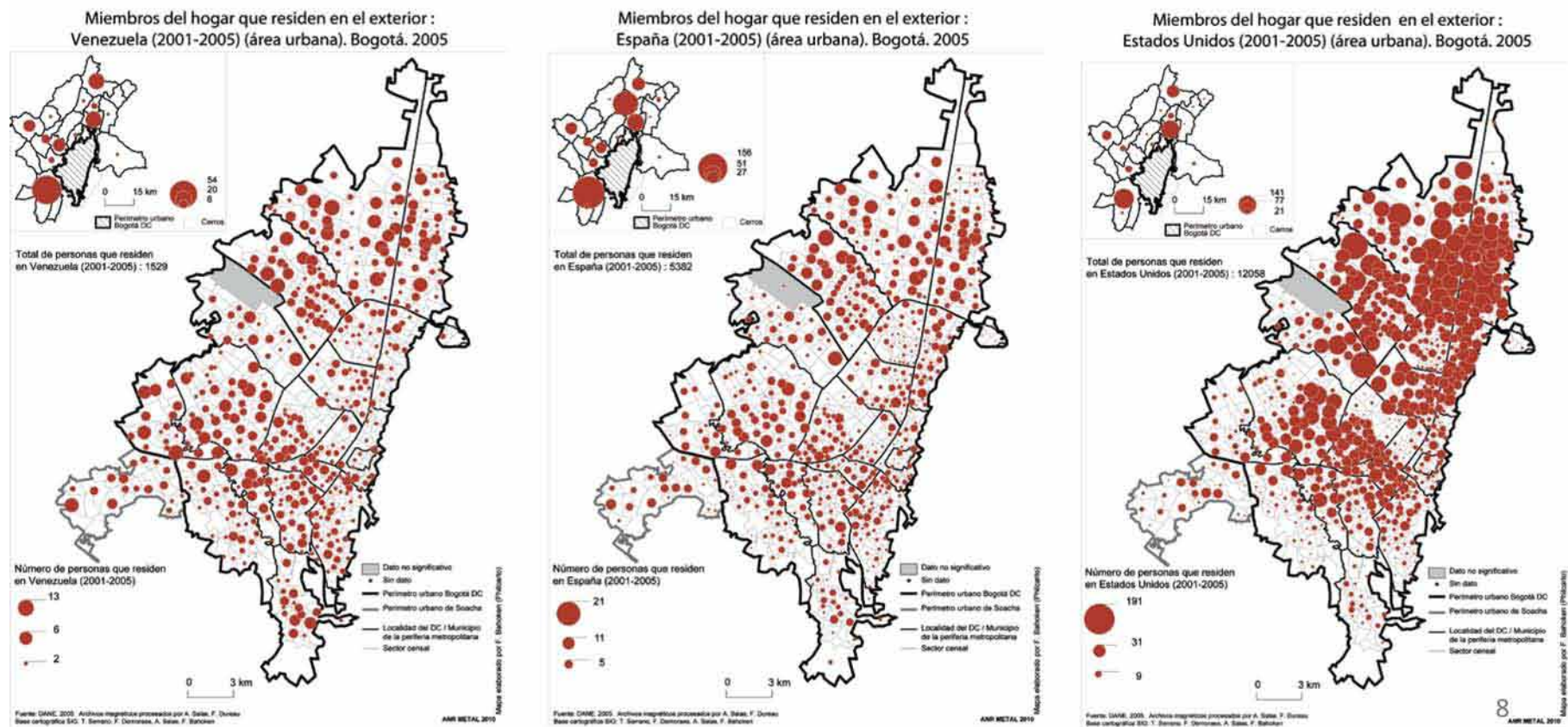
Le rattachement des hommes aux lieux par la statistique

■ « On appelle à proprement parler **migration** un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la *résidence* des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée ». *Dictionnaire démographique multilingue*.

■ « On entend par **résidence** d'un individu, un lieu où il a coutume d'habiter ». *Dictionnaire démographique multilingue*

■ **Résidence** : « Lieu où la personne a vécu la majeure partie des 12 mois précédant le recensement (sans inclure les absences temporaires pour vacances ou travail) ou, à défaut, où elle a l'intention de vivre au moins 6 mois ». *Recommandations Nations Unies, 2008*.

Figure n°4 : Cartes de l'émigration récente à Bogotá (2005).



Les recommandations internationales en matière de statistique démographique continuent d'ailleurs d'identifier la multi-résidence comme un problème, jamais comme un objet d'observation et de mesure. Les conséquences de cette appréhension réductrice du mode de rattachement des hommes aux lieux sont multiples. On peut évoquer, de façon très sommaire : la mauvaise appréhension des effectifs de population dans les contextes caractérisés par des fréquentations temporaires massives (les zones touristiques par exemple) ; le cas des villes comptant une proportion importante de population flottante ou de celles peuplées de populations « circulantes » alternant entre deux résidences géographiquement éloignées. De façon générale, la dynamique réelle de leur peuplement échappe à la comptabilité statistique, laissant de ce fait totalement démunis les organismes ayant en charge la gestion de ces territoires.

L'amélioration des transports s'est accompagnée d'une complexification des pratiques spatiales et des situations résidentielles. Ce dédoublement n'est pas un phénomène entièrement nouveau. Jean-Loup Amselle évoquait dans les années 1970 « l'ubiquité des sociétés africaines » (Amselle *et al.*, 1978) ; c'est aussi la pluri-localisation qui constituait (et constitue encore) la base de la reproduction des communautés paysannes dans les Andes. En Afrique comme en Amérique Latine, de nombreux travaux produits dans les trente ou quarante dernières années ont fait progresser, tant sur le plan des concepts que celui des méthodes, la saisie des situations résidentielles complexes. En France, c'est la bipolarité des pratiques résidentielles et des investissements des migrants internationaux qui a fait l'objet d'une reconnaissance précoce et partagée, que l'on retrouve par exemple sous le terme « d'espace de vie transnational » des migrants (Simon, 1995 ; Condon, 1996). L'analyse des populations immigrées en France a conduit à remettre en cause sans équivoque la notion de

« résidence principale », et à analyser au contraire les deux résidences dans leur complémentarité et leurs relations.

La complexité des pratiques résidentielles est réelle dans certains contextes ou dans certaines situations : migration internationale, processus de décohabitation, période de retraite, etc. Deux rencontres organisées en 2004, évoquées au début de cette intervention, ont permis d'avancer sur la question des pratiques pluri-résidentielles. Outre les résultats de travaux de recherche sur cette question, cela a donné l'occasion de voir comment la pluri-résidence était appréhendée par les systèmes nationaux de statistique, dans différentes régions du monde.

Recensements de droit vs recensements de fait

La notion de résidence est à l'origine des recensements de droit. Dans une publication de 2008, Juan Chackiel (Chackiel, 2008) rappelle les avantages respectifs des deux types de recensement. Les avantages du recensement de fait (la population est dénombrée selon le lieu où elle est présente le jour du recensement) sont :

- la définition très simple de la population à dénombrer (alors que la population de droit dépend de l'application de critères subjectifs) ;
- les ménages totalement absents de leur résidence habituelle (cas plus fréquent s'il s'agit de ménages unipersonnels) sont comptabilisés (ce qui n'est pas le cas avec le recensement de droit) ;
- souvent réalisé avec immobilisation de la population : c'est bien une « photographie » instantanée de la population à un moment T ;
- les déplacements pour de courtes périodes sont saisis, à travers la comparaison entre le lieu de résidence au moment du recensement et le lieu de résidence habituel.

Les avantages du recensement de droit (la population est dénombrée selon son lieu de résidence habituel) sont :

- le fait qu'il permette d'étaler la collecte dans le temps ;
- et que les personnes résidentes habituelles qui sont à l'étranger au moment du recensement soient saisies, alors qu'elles ne le sont pas dans les recensements de fait (on ne connaît la résidence habituelle que des présents dans le pays au moment du recensement).

Ces différents arguments conduisent Juan Chackiel à formuler une conclusion nuancée : « La décision est à prendre selon les circonstances particulières de chaque pays » (Chackiel, 2008 : 34 ; traduction Françoise Dureau).

Il est toujours instructif de se pencher sur les instructions suivies par les agents recenseurs (annexe n°4) : c'est la seule façon de comprendre précisément comment sont produits les chiffres. De façon générale, on peut lire dans ces instructions aux enquêteurs établies pour le recensement uruguayen de 2011 le poids implicite de normes :

- les enfants de parents divorcés sont plutôt domiciliés chez la mère ;
- les travailleurs bi-résidents sont domiciliés à leur domicile familial alors que la majeure partie du temps (5 jours sur 7) ils vivent en dehors de ce logement. Dans le cas des travailleurs bi-résidents uruguayens, une bonne partie d'entre eux travaillent en Argentine : cela revient donc à nier la présence hors des frontières de ces individus qui travaillent et résident la majeure partie du temps à l'étranger.

La figure n°2 (annexe n°4) montre qu'une règle différente est appliquée pour les bi-résidents, selon que l'autre résidence est en Uruguay ou à l'étranger. Ce parti pris traduit vraisemblablement une volonté de « rapatrier » le maximum de population en Uruguay, comme on l'a vu pour les travailleurs bi-résidents.

L'observation des systèmes résidentiels complexes

Au-delà des recensements, il s'agit de voir maintenant comment nous pouvons envisager, dans le cadre d'enquêtes sur échantillon, d'avancer dans la connaissance des pratiques résidentielles complexes (Bonnin et de Villanova, 1999 ; Dureau, 2002 ; Pierre, 2006). L'enjeu est d'arriver à capter les systèmes de lieux pratiqués par les individus. Deux expériences d'enquête sont évoquées : l'une réalisée en 1993 à Bogota, l'autre en 1996 dans des villes pétrolières du Casanare, département situé à l'est de la Colombie. Les mêmes procédures de collecte ont été appliquées en 2009 dans les enquêtes METAL à Bogota, Santiago et São Paulo et dans l'enquête MEREV menée à Lisbonne. Enfin, nous évoquerons l'exemple de l'enquête Transport réalisée en France en 2007.

Pour décrire les situations résidentielles, deux notions sont souvent utilisées :

- celle de « **système résidentiel familial** » : cette notion n'est pas nouvelle. Nous l'avons reprise des travaux de l'équipe d'Émile Le Bris qui travaillait à la fin des années 1970 sur le rôle des transformations de l'habitat dans les transformations familiales dans des villes d'Afrique de l'Ouest. Cette équipe a proposé la notion de « système résidentiel familial », pour appréhender « un ensemble articulé de lieux de résidence (unités d'habitation) des membres d'une famille étendue ou élargie » (Le Bris *et al.*, 1985). Cette notion est tout à fait voisine de celle de « **ménage confédéré** », proposée de l'autre côté de l'Atlantique par Jorge Balan et Jorge Dandler (1987) à propos des migrants boliviens, pour désigner « une unité composée de différents segments, qui seraient captés comme des ménages indépendants par les recensements ; la localisation des segments obéit à une logique de reproduction multipolaire de la famille »
- celle de « **système de résidence** » : nous l'utilisons pour désigner, au niveau de

l'individu, la configuration spatio-temporelle définie par l'ensemble des logements habités par un individu au cours de l'année, l'intensité et le rythme de résidence dans chacun d'eux.

Dans les deux cas, pour les individus comme pour les familles, l'emploi du mot de « *système* » traduit une volonté d'insister sur l'articulation entre les lieux et sur les pratiques les mettant en relation.

Pour les systèmes de résidence des individus, l'élément fondamental du recueil d'informations réside dans la présentation dans un calendrier des séjours dans les différents logements au cours des douze mois précédant l'enquête (annexe n°5). Pour chaque personne, en plus du logement où est réalisée l'enquête, sont identifiés deux autres logements. La durée minimale de séjour dans un logement pour que celui-ci soit pris en compte en tant qu'« autre logement », c'est-à-dire autre composante du système de résidence, est de 28/30 jours, consécutifs ou non, au cours de l'année précédant l'enquête.

Une phase d'apprentissage du maniement du calendrier par les enquêteurs a bien sûr été nécessaire. Mais, une fois cet apprentissage effectué, l'application de cette section du questionnaire n'a pas posé de problèmes. La solution adoptée s'est révélée efficace : la représentation graphique des séjours dans les différents logements a permis de transcrire aisément des situations complexes. Le graphique a joué un rôle important pour faire assimiler correctement par les enquêteurs le concept de « système de résidence », en tant que combinaison de plusieurs lieux de séjour de la personne interrogée. Les deux expériences colombiennes, et leur réplique en 1995 à Delhi par Véronique Dupont, montrent l'efficacité des procédures graphiques pour capter les situations irrégulières, instables ou intermittentes vécues par certaines personnes

Dans l'enquête réalisée à Bogota en 2009 (annexe n°6), 18 % des individus ont déclaré un autre logement où ils ont résidé plus de 30 jours consécutifs ou non au cours de l'année écoulée, et 1 % deux autres logements fréquentés plus de 30 jours.

La procédure de codage a été sensiblement améliorée dans l'enquête METAL par rapport aux collectes antérieures : il a ainsi été possible de conserver la richesse de l'information transcrite graphiquement dans le calendrier.

Pour chacun des logements identifiés, on dispose donc de l'information suivante :

- le nombre de jours passés dans le logement au cours des douze mois précédant l'enquête ;
- le rythme de fréquentation de ce logement (continuité / alternance) ;
- la localisation précise du logement ;
- la nature (logement d'Ego, logement d'un parent, hôtel, internat, centre d'exploitation pétrolière, etc.) ;
- la raison du séjour dans ce logement (travail, étude, famille, etc.).

Dans cette section comme dans l'ensemble du questionnaire, les lieux ne sont pas précodés et font l'objet d'une description précise en clair (adresse ou quartier dans la ville d'enquête, Bogota ou villes pétrolières du Casanare, commune en dehors).

Un certain nombre de variables synthétiques sont créées à partir des informations du questionnaire.

À partir de l'information sur le nombre de jours qui peut concerner jusqu'à trois logements, on calcule une « **densité de résidence** » dans chaque logement (rapport du nombre de jours passés dans le logement et du total de jours d'observation).

La combinaison des informations relatives au nombre de logements où la personne a séjourné plus de 28/30 jours, et aux caractéristiques temporelles de (des)

séjour(s) dans chaque logement permet de construire pour chacun des individus observés une variable « **système de résidence** ». Cette variable synthétique combine les modalités de base suivantes :

- *système unipolaire* (un seul lieu de résidence),
- *système bipolaire* (alternance résidentielle entre deux logements dans lesquels la personne réside par périodes) avec différentes catégories selon les densités de résidence dans les logements,
- système *itinérant* (succession de logements, avec des déménagements successifs), etc.

On peut qualifier ce système de résidence selon la localisation des différents logements : système bipolaire international/national, système itinérant international/national, etc.

Les systèmes résidentiels bipolaires dans les villes du Casanare

Dans l'enquête réalisée en 1996 dans le Casanare, on observe ainsi des systèmes résidentiels bipolaires associés à l'éclatement géographique des familles (pour les *Casanareños* comme pour les immigrants récents attirés par l'économie liée à la production pétrolière).

La circulation entre deux résidences est une pratique relativement fréquente : sur l'ensemble de la population, 9 % des individus ont un système bipolaire, 8 % un système itinérant, et 83 % un système unipolaire. Dans deux des villes étudiées (Yopal et Aguazul), la circulation est deux fois plus fréquente chez les hommes que chez les femmes. La circulation est une pratique « au long cours » : un tiers des migrants bipolaires de Yopal ont plus de cinq ans d'ancienneté dans la ville, 20 % sont même arrivés il y a plus de dix ans. L'éloignement spatial est parfois considérable. Les séjours dans l'autre résidence sont réalisés à des rythmes variés (un quart selon un rythme hebdomadaire, un quart selon un rythme mensuel), leur fréquence n'étant pas directement liée à la

distance : on observe une grande variété pour une même localisation de l'autre résidence. Ainsi, les travailleurs du pétrole ont une circulation particulièrement intense, dont les rythmes sont étroitement liés aux revenus (fréquence régulière et soutenue pour les ingénieurs ; fréquence moindre et plus aléatoire pour les ouvriers non qualifiés).

Différents modèles de systèmes résidentiels familiaux ont été identifiés, associés à des rythmes de circulation variables :

- ingénieurs ayant leur famille à Bogota, venant travailler chaque semaine dans le Casanare ;
- ouvriers qualifiés du pétrole : leur famille réside ailleurs dans le pays, eux suivent l'activité pétrolière ;
- agriculteurs du Casanare ayant leur famille à Yopal et faisant des allers-retours entre Yopal et leur ferme (ce qui est à mettre en lien avec le problème de scolarisation dans les campagnes et le conflit armé) ;
- avec l'aggravation du conflit, les familles sont envoyées encore plus loin, dans le Boyaca ou à Bogota.

La circulation entre métropoles européennes

Dans le projet MEREV, les enquêtes se sont déroulées en trois phases :

- 1) application d'un questionnaire court dans des lieux de transport (aéroport, gare ferroviaire, gare routière) ;
- 2) application d'un questionnaire biographique à un sous-échantillon de la phase 1 ;
- 3) réalisation d'entretiens à un sous-échantillon de la phase 2.

Les résultats issus de ce projet (Imbert *et al.*, 2013) mettent en évidence des pratiques résidentielles complexes à dimension internationale, comme l'exemple présenté dans l'annexe n°7.

L'enquête nationale sur les transports et les déplacements (2007-2008)

Le rapport d'Armoogun *et al.* (2007) est une excellente synthèse des méthodes employées pour les « Enquêtes Nationales Transports » dans 17 pays ayant une expérience dans ce domaine. L'enquête « Nationale Transports et déplacements » (ENTD) réalisée en France en 2007-2008 présente des innovations méthodologiques importantes par rapport aux enquêtes précédentes (1967, 1974, 1982, 1994). Ses principales caractéristiques sont :

- un échantillon de 20 000 ménages (environ 50 000 individus) ;
- un questionnaire administré par un enquêteur, au cours de deux visites ;
- un questionnaire descriptif du logement, du ménage et de l'ensemble de ses membres ;
- un carnet de véhicule renseigné par l'un des conducteurs pendant sept jours ;
- une interrogation d'un individu par ménage âgé de six ans ou plus sur ses propres déplacements de la veille, du dernier week-end, de la semaine, de la mobilité à longue distance sur trois mois.

Sont mesurées la mobilité locale (la veille et le dernier samedi ou dimanche) et la mobilité à longue distance (sur trois mois). En 2007, un suivi des déplacements avec des récepteurs GPS confiés à 750 individus volontaires a été testé et un module biographique a été appliqué à 1 000 individus. La mobilité résidentielle était la grande absente des « Enquêtes Nationales Transports » et des « Enquêtes Ménages Déplacements », en France comme à l'étranger. Seule l'ENTD de 2007 échappe partiellement à ce constat : le module biographique administré à titre expérimental à un sous-échantillon permet de saisir l'évolution des pratiques de déplacement au cours de la vie, et de la mettre en relation avec les trajectoires résidentielle et

professionnelle des individus. Cette enquête présente aussi des solutions intéressantes pour sortir de la vision de la résidence unique et capter des pratiques résidentielles complexes.

Un des intérêts du questionnaire de l'ENTD 2007 (annexe n°8), outre la saisie des déplacements à longue distance sur trois mois, réside dans la saisie de la multirésidence, grâce au module « Occupation du logement ». Sont identifiées les personnes qui ne vivent pas de façon continue dans le logement enquêté. Et, pour chacune d'elles, sont saisies cinq catégories de fréquence de présence dans le logement. Pour chaque catégorie, une question vise à cerner le nombre de jours de présence dans le logement (ce qui permet de calculer une « densité de résidence » dans le logement). Sont également appréhendés : le type de l'autre logement fréquenté s'il s'agit d'un logement collectif et le nombre d'autres logements individuels fréquentés.

Chacun des autres logements individuels fréquentés par ces individus est caractérisé par une série de questions présentées dans la figure n°2 de l'annexe n°8 :

- localisation (France/étranger) ;
- individus qui vivent dans le logement enquêté et fréquentent cet autre logement ;
- autres individus qui vivent dans l'autre logement.

Une question porte sur le partage des dépenses, ce qui renvoie au repérage des unités domestiques selon un critère budgétaire (Figure n°3, annexe n°8). Cette approche correspond à celle mise en œuvre pour l'identification des ménages dans de nombreux pays latino-américains : au critère de coresidence dans un même logement, s'articule un critère de partage des frais de nourriture.

Conclusion

Les exemples déclinés dans cette présentation l'ont montré, l'expérience construite au Sud constitue un apport appréciable pour appréhender des situations complexes longtemps niées par la statistique pensée au Nord.

Il faut aussi souligner l'apport d'une vision globale des pratiques de mobilité, pour appréhender les pratiques complexes échappant au système traditionnel de production statistique sur les mobilités : l'enjeu actuel est bien de capter ce qui ne relève, ni de la mobilité locale dite quotidienne, ni de la migration en tant que transfert d'une résidence supposée unique et permanente.

Il existe de nombreuses façons d'avancer dans la connaissance de la migration internationale, en allant voir ce qui se produit comme information ailleurs et/ou dans d'autres champs d'étude de la mobilité.

Françoise Dureau
DR IRD honoraire
Migrinter – UMR 7301
f.dureau@gmail.com

Bibliographie

Aghassian, Michel ; Amselle, Jean-Loup ; Saliou-Baldé, Mamadou (1978) *Les migrations africaines. Réseaux et processus migratoires*, Paris, Maspero, 127 p.

Armoogun, Jimmy ; Hubert, Jean-Paul ; Bonnel, Patrick ; Madre, Jean-Loup (2007) *Préparer la prochaine enquête nationale transport avec un regard international*, Rapport de convention 03MT68 pour la DRAST, 110 p.

Balán, Jorge ; Dandler, Jorge (1987) *Marriage process and household formation : migration in the Cochabamba region (Bolivia) and Bolivian migrants in Buenos Aires (Argentina)*, Communication présentée au séminaire sur l'insertion des migrants dans les villes africaines, CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 10-14 février 1987, 47 p.

Bonnin, Philippe ; Villanova, Roselyne de (1999) *D'une maison l'autre. Parcours et mobilités résidentielles*, Paris, Creaphis, 371 p.

Chackiel, Juan (2008) Censo, residencia habitual y movilidad territorial, *Notas de población*, n°88, pp. 21-61.

Condon, Stéphanie (1996) Les migrants antillais en métropole : un espace de vie transatlantique, *L'espace géographique*, n°2-3, pp. 513-520.

Dureau, Françoise (2002) Les systèmes résidentiels : concepts et applications, in Lévy, J.-P. ; Dureau, F. (dir.) *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan, pp. 355-382 (Habitat et sociétés).

Dureau, Françoise (2006) L'observation des systèmes résidentiels dans les villes colombiennes, in Dureau, F. ; Golaz, V. (dir.) *Mobilité et résidence*, Paris, CEPED, 15 p. (Les Numériques du Ceped) [[Disponible sur Internet](#)]

Dureau, Françoise ; Golaz, Valérie (2006) *Mobilité et résidence. Actes de l'atelier international, CEPED, 16-17 novembre 2004, Nogent-sur-Marne*, Paris, CEPED, (Les numériques du Ceped) [\[Disponible sur Internet\]](#)

Henry, Louis (1981) *Dictionnaire démographique multilingue, volume français*, Liège, UIESP-Ordina éditions, 179 p.

Imbert, Christophe (dir.) ; Dubucs Hadrien ; Dureau, Françoise ; Giroud, Matthieu (2014) *D'une métropole à l'autre : pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*, Paris, Armand Colin 484 p. (Recherches).

Le Bris, Émile ; Marie, Alain ; Osmont, Annick ; Sinou, Alain (1985) Résidence, stratégies, parenté dans les villes africaines, *Les annales de la recherche urbaine*, n°25, pp. 13-30.

Maguid, Alicia Mirta (2008) *La emigración internacional a través de los censos en países de origen: evaluación de resultados y recomendaciones*, (, Santiago de Chile, CEPAL, LC/L.2968-P (Población y Desarrollo, n° 86).

Malacar, Daniel (2009) *El relevamiento de la migración interna e internacional en el censo de Uruguay 2010*, Montevideo, INE – OIM, 84 p.

Naciones Unidas (2008) *Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses. Revision 2*, New-York, Éd. Naciones Unidas, ST/ESA/STAT/SER.M/67/Rev.2, (Series M, n° 67/Rev.2).

Papon, Francis ; Marchal, Marina ; Roux, Sophie ; Marchal, Philippe ; Armoogun, Jimmy (2010) *Parcours individuels et histoire de la mobilité. Analyse du volet "biographie" de l'Enquête Nationale sur les Transports et les Déplacements 2007-2008*, Paris, Inrets, Département Économie et Sociologie des Transports, 204 p.

Pierre, Magali (2006) L'invention d'un système bi-résidentiel. Un choix de vie pour couple retraité aisé, *Annales de la recherche urbaine*, n°100, pp. 107-113.

Simon, Gildas (1995) *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Paris, PUF, 429 p.

Annexes

Annexe n°1 : Tableau décrivant la méthodologie employée dans les huit pays latino-américains qui ont inclus une mesure de l'émigration dans leurs recensements des années 2000.

AMÉRICA LATINA: MODO DE DEFINICIÓN DE LOS EMIGRANTES EN LOS PAÍSES SELECCIONADOS, RONDA CENSAL DE 2000			
País y fecha del censo	Pregunta	Universo de emigrantes	
México Febrero 2000	¿Durante los últimos 5 años, desde enero de 1995 a la fecha, alguna persona que vive o vivía en este hogar se fue a vivir a otro país?	Emigrantes de período, incluyendo a los que retornaron Período: 1995-2000	1) Los censos difieren en relación al período de migración adoptado. México y Ecuador registran los emigrantes de los últimos cinco años, mientras que Guatemala lo amplía a los últimos 10 años. Honduras adopta un período corto, menor a tres años, porque indaga la emigración posterior a un desastre natural que podría haberla incrementado. Los demás países registran a los emigrantes totales sin límite temporal.¹ 2) Únicamente México incluye a todas las personas que emigraron en el período, tanto a aquellos que permanecen en el exterior como a los que retornaron a México después de emigrar. Es decir, capta el total de emigrantes del período y permite distinguir a aquellos que retornaron durante el mismo. Esta distinción puede ser recomendable cuando la migración de retorno tiene una magnitud significativa. El resto de países capta a los emigrantes que residen en otro país en la fecha censal. Los que retornaron no son contabilizados como emigrantes. <i>En síntesis, la definición de emigrante es heterogénea entre países, situación que habrá que tener presente a lo largo del análisis de resultados.</i>
Guatemala 2002	¿En los últimos 10 años, alguna persona de este hogar se fue a vivir permanentemente a otro país?	Emigrantes de período que no retornaron Período: 1992-2002	
Ecuador Noviembre 2001	¿A partir de noviembre de 1995 (durante los últimos 5 años), una o más personas que fueron miembros de este hogar viajaron a otro país y todavía no retornan?	Emigrantes de período que no retornaron Período: 1996-2001	
República Dominicana Octubre 2002	¿Alguna de las personas que residían en este hogar vive fuera del país?	Emigrantes totales que no retornaron (emigración absoluta)	
Nicaragua Marzo-junio 2005	¿Alguna persona que era miembro de este hogar, ¿vive actualmente en otro país?	Emigrantes totales que no retornaron (emigración absoluta)	
Colombia Mayo 2005	¿Alguna o algunas personas, siendo miembros de este hogar, se ha ido a vivir de MANERA PERMANENTE al exterior?	Emigrantes totales que no retornaron (emigración absoluta)	
El Salvador Mayo 2007	¿Alguna persona miembro de este hogar, ¿se fue a vivir permanentemente a otro país?	Emigrantes totales que no retornaron (emigración absoluta)	
Honduras Julio 2001	Después del Huracán Mitch (octubre 1998), ¿alguna persona que pertenecía a este hogar se ha ido a vivir a otro país?		

Fuente: Maguid 2008

Annexe n°2 : Recommandations CELADE.

Figure n°1.

PREGUNTAS PARA CAPTAR MIGRACION INTERNA E INTERNACIONAL

EN MODULO DE LAS PERSONAS DEL HOGAR

1 ¿Dónde pasó usted a residir inmediatamente después de su nacimiento?

En esta localidad o paraje _____ 1

En otra localidad o paraje de este departamento _____

(localidad)

En otro departamento _____

(departamento)

En otro país _____

(país)

IMPRESINDIBLE

3 ¿Cuánto tiempo hace que reside sin interrupciones en esta ciudad o localidad?

Siempre vivió aquí _____ FBI DE MODULO

No siempre vivió aquí:

- número de años que reside _____

- hace menos de un año _____ 0

4 ¿Dónde vivió antes de pasar a residir a esta ciudad o localidad?

(departamento)

(localidad)

En otro país _____

(país)

IMPRESINDIBLE

PARA PERSONAS DE 2 AÑOS Y MAS

5 ¿Dónde vivía hace DOS años (en 2000)?

No había nacido _____ 1 FBI DE MODULO

En esta localidad o paraje _____ 2

En otra localidad o paraje de este departamento _____

(localidad)

En otro departamento _____

(departamento)

En otro país _____

(país)

IMPRESINDIBLE

2 (Si reside en Uruguay y nació en el extranjero)

¿En qué año llegó a Uruguay para residir en él?

(si no sabe el año) Antes de 1960 _____

¿En qué período? 1960-69 _____

1970-79 _____

1980-89 _____

1990-99 _____

2000-2010 _____

IMPRESINDIBLE

NUEVA SUGERENCIA CELADE PARA CAPTAR MIGRACION MAS RECIENTE

PARA PERSONAS DE 5 AÑOS Y MAS

6 ¿Dónde vivía hace CINCO años (en 2005)?

AÑO DE ASUNCIÓN DE TABARÉ VAZQUEZ

No había nacido _____ 1 FBI DE MODULO

En esta localidad o paraje _____ 2

En otra localidad o paraje de este departamento _____

(localidad)

En otro departamento _____

(departamento)

En otro país _____

(país)

IMPRESINDIBLE

La dupla 3-4 permite identificar precisamente el período de llegada al lugar de residencia actual. Es sumamente útil desde el punto de vista de las unidades territoriales para identificar las oleadas de migrantes recientes

Figure n°2.

PREGUNTAS PARA CAPTAR EMIGRACION INTERNACIONAL

PARA CADA MIGRANTE (DE 1 A N)

LUEGO DE MODULO DE HOGAR

EMIGRACION INTERNACIONAL

1- ¿Durante los últimos 10 años alguna persona que vivía con ustedes se fué a vivir a otro país y no ha regresado a vivir a Uruguay? (desde el 1ero de enero de 2000)

SI _____ 1

NO _____ 2 FIN DE MODULO

2- ¿Cuántas personas? _____ N

Dígame el nombre de pila de todas las personas (registre los nombres en el encabezamiento de cada una de las personas)

EMIGRANTE: Nombre _____

3- Cuando se fué _____ ¿vivía con ustedes?

SI _____ 1

NO _____ 2 PASE AL SIGUIENTE EMIGRANTE

4- ¿Es varón o mujer?

Varón _____ 1

Mujer _____ 2

5- ¿Cuál es la relación de parentesco con el jefe o jefa de este hogar?

cónyuge/pareja _____ 1

hijo/a _____ 2

verno/nuera _____ 3

nieto/a _____ 4

padres/suegros _____ 5

otro pariente _____ 6

otro no pariente _____ 7

6- ¿En qué año se fué? _____ 2 0 _ _

7- ¿qué edad tenía cuando se fué? _____

8- ¿En qué departamento vivía cuando se fué? _____

9- ¿en qué país reside actualmente? _____

Annexe n°3 : Extrait du questionnaire du recensement colombien de 2005.



CENSO GENERAL 2005
CUESTIONARIOS
03-10-05

22. ¿Alguna o algunas personas, siendo miembros de este hogar, se han ido a vivir de MANERA PERMANENTE al exterior? (BÁSICO)

1. Sí ☐

2. No ☐ (pase a CTL3)

1.1 ¿Cuántas en total? ☐☐

1.2 ¿En qué países residen actualmente y en cuál de los siguientes periodos se produjo su salida?

País de residencia actual	2001 - 2005	1996 - 2000	Antes de 1996
Venezuela	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Estados Unidos	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
España	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
México	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Costa Rica	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Canadá	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Australia	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Ecuador	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Panamá	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Perú	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Bolivia	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Otro país	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐

Annexe n°4 : Instructions aux agents recenseurs, recensement Uruguay 2011.

Figure n°1.

	Residente Habitual es la persona que ha vivido en la vivienda la mayor parte de los últimos doce meses o que ha vivido menos tiempo pero se propone seguir viviendo allí.
Casos especiales	Lugar donde debe ser censado
Estudiantes de nivel terciario que están estudiando lejos de su hogar familiar.	En la vivienda donde pernoctan la mayor parte de la semana.
Estudiantes de primaria o secundaria que están estudiando lejos de su hogar familiar.	En la vivienda del hogar familiar.
Niños y adolescentes con doble residencia (hijos de padres separados o divorciados).	En la vivienda donde pernocten la mayor parte de la semana (en caso de empate se define por la residencia de la madre o familiar en primera línea de consanguinidad).
Trabajadores con doble residencia (personas que pasan la semana laboral en una residencia cercana a su trabajo y los fines de semana en su hogar familiar) o trabajadores cuya tarea implica un cambio constante de localidades de estadía (vendedores, consultores, conductores de medios de transporte de largo alcance, trabajadores de barcos pesqueros en alta mar, trabajadores zafrales en lugares distantes de su residencia familiar).	En la vivienda del hogar familiar. Excepción: el trabajador que vive solo es censado en el lugar donde se le encuentre. Se le debe aclarar que no debe ser censado nuevamente en su otra residencia. De todas maneras registre en observaciones la dirección (incluyendo localidad y departamento) de su otra residencia para permitir un control posterior.

Figure n°2.

Personas que tienen dos o más residencias habituales en donde pasan la misma cantidad de tiempo.	En caso de empate entre una residencia en Uruguay y otra en otro país, se define como residencia habitual la residencia de Uruguay (sean nacionales o extranjeros). En caso de empate entre dos residencias en Uruguay se solicita al informante que se defina por una. Se le aclara que no debe ser censado en su otra residencia.
---	---

Annexe n°5 : La technique de collecte (Bogota 1993, Casanare 1996).

V-E. Sistema residencial (todas las personas)

1. Desde ... de 1995 hasta ahora :
¿Dónde pasó la mayor parte del tiempo ?

2. ¿ Durante su(s) periodo(s) de ausencia de aquí, permaneció por lo menos 28 días en un mismo lugar, no necesariamente en forma continua ?

V-F. Sistema laboral (personas de 5 años o más)

1. ¿ Desde ... de 1995 hasta ahora, ha trabajado por lo menos 28 días en un mismo empleo ?

2. ¿ Durante su(s) periodo(s) fuera del trabajo principal actual, permaneció por lo menos 28 días en un mismo trabajo, no necesariamente en forma continua ?

CALENDARIO RESIDENCIAL
Diligenciarlo para todas las personas
Viviendo en esta vivienda entre ... de 1995 y ahora

CALENDARIO LABORAL
Diligenciarlo sólo para las personas que trabajan, y las que permanecieron 28 días en un mismo empleo durante el año anterior

3. ¿ Cuántos días permaneció en ese trabajo entre ... de 1995 y ahora ?

4. ¿ Qué trabajo desempeña ?

5. En ese trabajo, fue :
(1) Trabajador independiente
(2) Puesto o supervisor
(3) Operario
(4) Operario de equipo
(5) Trabajador de construcción
(6) Empleado doméstico
(7) Agente de ventas
(8) Trabajador de min.

6. ¿ Tiene contrato escrito de trabajo ?

7. ¿ Cuánto gana en ese trabajo ?

8. ¿ A qué actividad se dedica la empresa donde trabaja ?

9. ¿ Existe otro trabajo donde haya permanecido por lo menos 28 días entre ... de 1995 y ahora, fuera de su trabajo principal actual y del que acaba de describir ?

Formation enquêteurs

Rôle du calendrier pour transcrire des situations complexes

Villes pétrolières : utilisation calendrier par jour pour fréquence de prestation des services publics

Autre application : Enquête Delhi, 1995

Annexe n°6 : La collecte des systèmes résidentiels (METAL, 2009).

4-B-1. Esta vivienda es su residencia principal ?

4-B-2. Pasó la noche anterior en esta vivienda ?

4-B-3. Categoría residencial

4-B-4. Calendario residencial: Diligenciarlo para todas las personas

4-B-5. Desde ... de 2008 hasta ahora, ¿dónde pasó la mayor parte del tiempo ?

4-B-6. Durante su(s) periodo(s) de ausencia de aquí, permaneció por lo menos 30 días en una misma vivienda, no necesariamente en forma continua ?

4-B-7. Cuántos días permaneció en esa vivienda entre ... de 2008 y ahora ?

4-B-8. ¿Dónde se ubica esa vivienda ?

4-B-9. Esa vivienda es :

4-B-10. ¿Por qué razón permaneció en esa vivienda ?

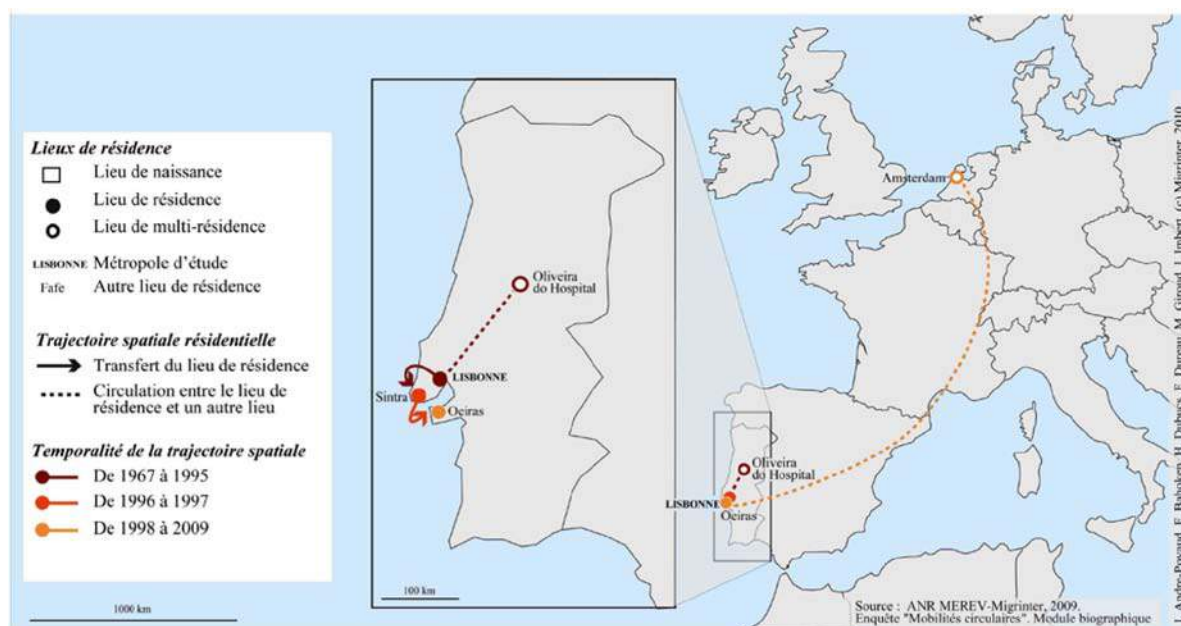
4-B-11. ¿Existe otra vivienda donde haya permanecido por lo menos 30 días entre ... de 2008 y ahora, fuera de la vivienda donde estamos y la que acaba de describir ?

Persona 1: La persona estuvo viviendo en Miami, por razón de salud, en la casa de su hermana, de la mitad de diciembre de 2008 hasta finales de marzo de 2009.

Persona 2: La persona vive la mayoría del tiempo fuera de la vivienda encuestada, donde se quedó únicamente desde el principio del mes de abril de 2009 hasta la fecha de la encuesta, y el resto del año se quedó en su vivienda en Medellín (excepto el mes de Febrero, durante el cual viajó a muchos sitios).

Persona 3: La persona, de mayo de 2008 a finales de septiembre de 2008 vivió únicamente en la vivienda de la entrevista. Desde octubre de 2008 hasta finales de enero de 2009, por razón de trabajo, vive de Lunes a Viernes en Cali, y en la vivienda de la entrevista, en Bogotá, cada fin de semana. Desde febrero, se quedó todo el tiempo en su vivienda de Bogotá.

Annexe n° 7 : Trajectoire résidentielle de Sergio (enquête MEREV 2009).



Sergio naît en 1967 à Lisbonne et y vit, chez ses parents, jusqu'en 1995. Pendant toute cette période, il connaît une multi-résidence avec Oliveira do Hospital et passe de fréquentes vacances dans l'Algarve, habitude qu'il a encore aujourd'hui. Il se marie en 1996 et emménage avec sa femme dans un appartement qu'ils achètent à Sintra. Le couple déménage en 1998 à Oeiras, dans un appartement acheté, au moment où Sergio devient directeur financier de sa société (une multinationale du jouet), huit ans après avoir commencé à y travailler comme comptable. Le couple a un enfant en 1999. Les circulations européennes de Sergio s'intensifient au fur et à mesure qu'augmentent ses responsabilités professionnelles. De 2002 à 2004 il est birésident entre Oeiras et Amsterdam.

Nouvel entretien réalisé en 2010 : à partir de 2010, il passe 15 jours par mois à Barcelone et s'apprête à s'y installer avec sa famille pour un ou deux ans.

Trajectoire résidentielle de Sergio (enquête MEREV 2009)

Annexes n°8 : Extraits du questionnaire ENTD 2007.

Figure n°1.

Occupation du logement

TYPOLG Type d'occupation du logement	TYPLOGCO Type de logement collectif
(0. non (membre du ménage vivant ailleurs)) 1. toute l'année ou presque 2. plutôt les week-ends ou les vacances 3. plutôt en semaine 4. quelques mois dans l'année 5. plus rarement	1. en caserne, en camp 2. en internat 3. en cité universitaire ou dans un foyer d'étudiants 4. dans un foyer de jeunes travailleurs 5. dans un établissement pénitentiaire 6. en sanatorium, dans un établissement de soins ou un hôpital 7. dans une maison de retraite ou un hospice 8. sur un chantier temporaire de travaux publics

NOI	TYPOLG	M. vit-il/elle ici :				M. réside-t-il/elle aussi ailleurs ? 1. Oui 2. Non	Si AUTLOG = 1 (oui)			
		Si TYPOLG=2 Combien de jours environ par an ?	Si TYPOLG=3 Combien de jours par semaine ?	Si TYPOLG=4 Combien de mois depuis un an ?	Si TYPOLG=5 Combien de jours environ depuis un an ?		Est-ce dans un établissement comme un internat, un foyer, une maison de retraite, etc. ? 1. Oui 2. Non	Où ? code	M. vit-il/elle dans un autre logement individuel ? 1. Oui 2. Non	Si oui Combien d'autres logements M. habite-t-il/elle ?
		JOURAN	JOURSEM	MOISAN	JOUR2AN		LOGCOL	TYPLOGCO	LOGIND	NAUTLOG
01										
02										
03										

Figure n°2.

Si un habitant du logement habite aussi un autre logement (NAUTLOG > 0)

Autres logements

Vous m'avez dit qu'une ou plusieurs personnes habitant ici vivaient aussi ailleurs. Parlons du premier de ces autres logements. Pour cela, comment voulez-vous le désigner ?

TYPOLGD Type d'occupation du logement	CATLOGAD Catégorie du logement au sens du recensement
1. Toute l'année ou presque 2. Plutôt les week-ends ou les vacances 3. Plutôt en semaine 4. Quelques mois dans l'année 5. Plus rarement	1. Résidence principale 2. Logement utilisé occasionnellement 3. Résidence secondaire ou de vacances 9. Ne sait pas

Nom du logement _____ Le logement est-il 1. En France (y-compris DOM) ? 2. Ailleurs ? Qui parmi les habitants du logement où nous sommes vit dans le logement ? Cocher QUILOG pour les personnes concernées. Pour chacune d'elles : M. vit-il dans le logement..... Le logement est-il aussi habité par des personnes qui ne vivent pas ici ? 1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas Au total, combien de personnes vivent-elles dans le logement NOMLOG ?	☐ LOCALOG ☐ QUILOG ☐ TYPOLGD ☐ EXTLOG ☐ NHABD	Nom du logement _____ Le logement est-il 1. En France (y-compris DOM) ? 2. Ailleurs ? Qui parmi les habitants du logement où nous sommes vit dans le logement ? Cocher QUILOG pour les personnes concernées. Pour chacune d'elles : M. vit-il dans le logement..... Le logement est-il aussi habité par des personnes qui ne vivent pas ici ? 1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas Au total, combien de personnes vivent-elles dans le logement NOMLOG ?	☐ LOCALOG ☐ QUILOG ☐ TYPOLG ☐ EXTLOG ☐ NHABD
---	---	---	--

Figure n°3.

[illegible]